



Conseil exécutif

Quatre-vingt-quatorzième session
Campeche (Mexique), 23-25 octobre 2012
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

CE/94/7
Madrid, le 17 septembre 2012
Original : anglais

Élection du Président et des Vice-présidents du Conseil exécutif pour 2013

1. Conformément à l'article 5 de son Règlement intérieur reproduit ci-dessous, le Conseil est invité à élire son Président et ses deux Vice-présidents pour 2013.

Bureau du Conseil

Article 5

- 1. Le Conseil élit au scrutin secret parmi ses Membres, un Président, un premier Vice-Président et un second Vice-Président, pour un mandat d'un an.*
 - 2. L'élection doit être obtenue à la majorité simple des Membres du Conseil présents et votants. Si aucun candidat n'obtient la majorité au premier tour de scrutin, un deuxième et, si nécessaire, d'autres tours doivent avoir lieu afin de départager les deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix au premier scrutin.*
 - 3. Le mandat du Président et des Vice-Présidents est renouvelable une fois.*
 - 4. Les Membres effectifs élus à la présidence et aux vice-présidences du Conseil désignent les personnes chargées d'exercer les fonctions de Président et de Vice-Présidents.*
2. S'il est vrai que l'article 5 prévoit que cette élection a lieu au scrutin secret, dans la pratique, le Conseil a adopté le plus souvent la méthode du consensus pour élire les membres du Bureau.
 3. Le 16 août 2012, le secrétariat de l'OMT a reçu une lettre datée du 26 juillet 2012 dans laquelle M. Eduard Hellvig, Ministre roumain du développement régional et du tourisme, présente la candidature de la Roumanie à la présidence du Conseil.
 4. Aucune candidature n'a été reçue à ce jour à l'une ou l'autre des vice-présidences.
 5. Les tableaux figurant aux annexes I, II et III montrent les États ayant été élus à la présidence et à la vice-présidence du Conseil depuis la création de l'Organisation.

Merci de recycler

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies

Capitán Haya 42, 28020 Madrid (Espagne) Tél.: (34) 91 567 81 00 Télécopie: (34) 91 571 37 33 – omt@unwto.org / unwto.org

Mesures à prendre par le Conseil exécutif

6. Le Conseil exécutif est invité à :
 - a) élire son Président et ses deux Vice-présidents pour 2013.